

Armement : la tourmente

Des importations multipliées par quatre, des concurrents européens gigantesques : l'industrie française d'armement roule et tangué.

La France est connue comme le troisième vendeur d'armes au monde, depuis les années soixante-dix, après les Etats-Unis et l'URSS, malgré les succès récents de la Grande-Bretagne. L'importance de ces exportations a longtemps laissé dans l'ombre la question des importations, généralement « expédiée » en une formule vague du genre « moins de 6 % des achats du ministère de la Défense ». Pourtant, ces derniers temps, l'évolution des importations françaises d'armement laisse à penser.

En effet, on connaît depuis janvier 1990 les résultats du commerce extérieur pour les trois premiers trimestres 1989. Sachant la proportion que représentaient, les années précédentes, ces trois trimestres par rapport à l'année entière, on peut estimer les résultats pour l'année 1989, en ce qui concerne l'armement : les exportations seront vraisemblablement de 40,5 milliards de francs (FAB) et les importations de 16,5 milliards (CAF) (1). Ces chiffres méritent réflexion (voir graphique 1).

Les exportations remontent sensiblement par rapport à 1987 et 1988, mais cet effet de commandes importantes reçues antérieurement ne peut être interprété comme le retour aux taux de progression de la période 1975-1984.

Les importations, elles, font un bond considérable (une multiplication par quatre par rapport à 1986, en francs courants) qui prolonge la tendance déjà observée en 1988 : cette situation est une mutation très importante de la politique française d'armement, jusque là traditionnellement peu dépendante de fournitures extérieures ; cette montée s'explique sans doute par deux facteurs combinés :

— d'une part, les achats croissants de produits intermédiaires nécessaires à nos propres exportations d'armements, dans

la mesure où les armements sont des produits de plus en plus sophistiqués et incluent des quantités croissantes d'électronique, en particulier (les équipements électroniques représentaient 10 % du coût de production du char AMX 30B dans les années soixante-dix, ils représentent à l'heure actuelle la moitié du coût du char Leclerc) ;

— d'autre part, les achats à l'étranger décidés ces dernières années : avions de surveillance AWAKS (Boeing), avions gros porteurs Hercules (Lockheed), avions espagnols CASA, avions d'entraînement brésiliens...

Le résultat de l'ensemble de ces évolutions, c'est que les importations d'armement « traditionnellement » limitées en France vont représenter en 1989 le cinquième des dépenses d'équipement militaire, alors que l'accent avait été mis jusque-là sur la non-dépendance des achats à l'étranger en ce domaine, non-dépendance permise par un appareil de production en armement à même de satisfaire l'essentiel de la demande nationale.

L'autre conséquence de cette montée rapide des importations est bien entendu la réduction du fameux « solde » de la balance des armements qui sera d'environ 24 milliards de francs pour 1989, malgré le niveau des ventes. On a déjà expliqué par ailleurs les facteurs qui limitent la signification de ce solde (2) : soutiens de l'Etat sous des formes diverses à l'industrie d'armement, importations nécessaires à la fabrication des armes plus importantes que celles des fabrications civiles, « frais commerciaux » nécessaires à l'exportation (prospection, attachés d'armement à l'étranger, crédits à l'exportation, etc.), importance croissante des compensations effectuées en contre-partie des contrats d'armement. Ces limites restent les mêmes, mais de surcroît, le solde apparent a diminué de 10 milliards en trois ans : de 34,2 milliards en 1986 à 24 milliards en 1989.

Les facteurs de ce recul n'ont rien de mystérieux : refroidissement mondial du marché, suréquipement des pays clients, contraction des recettes pétrolières des pays du Moyen-Orient, concurrence accrue de nouveaux producteurs (Brésil entre autres) mais aussi de producteurs traditionnels (Grande-Bretagne et Etats-Unis). Cet état de faits est encore amplifié par la concentration sur les marchés

moyen-orientaux, et la réduction relative entre 1983 et 1988 des livraisons françaises ne doit pas faire illusion : la remontée des commandes de ces pays en 1989 entraînera ultérieurement une remontée de leur rang dans les livraisons également (voir graphique 2).

L'euphorie des exportations jusqu'au milieu des années quatre-vingt n'a guère poussé à la lucidité, mais le réveil est brutal pour l'industrie d'armement. On peut dire que paradoxalement une reconversion rampante est en train de se faire puisque, d'après les données du ministère de la Défense, le secteur de l'armement représentait 310 000 emplois en 1982 et 270 000 en 1988, soit 40 000 postes de moins ; il ne s'agit évidemment pas d'une reconversion délibérée, mais la réalité des chiffres ne peut être sous-estimée.

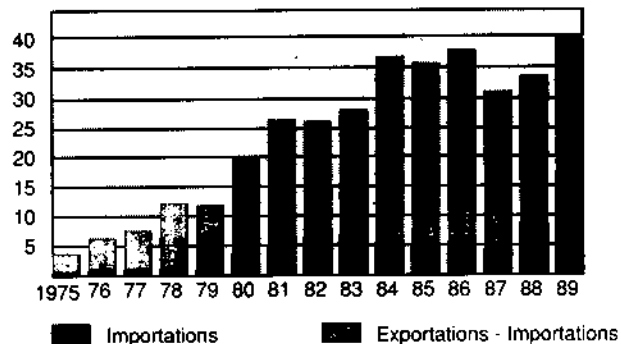
EFFECTIFS DES DIX PREMIÈRES SOCIÉTÉS FOURNISSEURS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

| | 1982 | 1988 |
|-----------------|--------|--------|
| Thomson-CSF | 40 148 | 25 130 |
| Aérospatiale | 36 450 | 33 192 |
| Av. M. Dassault | 15 782 | 13 818 |
| Matra | 5 933 | 5 586 |
| Snecma | 12 595 | 13 347 |
| F. S. Dassault | 3 238 | 4 121 |
| SNPE | 6 843 | 6 201 |
| Turboméca | 4 351 | 3 980 |
| Sagem | 7 787 | 7 744 |
| RVI | 27 797 | 18 821 |

Et la situation est bien plus difficile encore dans le secteur de l'armement terrestre où, à des titres divers, des firmes moyennes comme *Luchoire*, *Matra-Manurhin-défense* ou *Panhard* sont dans des passes dangereuses : *Panhard* (groupe Peugeot) est passé de 853 salariés en 1982 à 466 en 1987, le chiffre d'affaires tombant de 750 à 546 millions de francs. *Manurhin*, repris en 1984 par *Matra*, employait 3 800 personnes en 1978 et 1 700 dix ans plus tard et a accumulé ces dernières années des résultats négatifs sans perspective de redressement. Quant à la chute de la maison *Luchoire*, elle est impressionnante : de 8 945 personnes en 1980, l'effectif est tombé à 3 935 en 1988. Quant à la société *Luchoire* elle-même, après l'affaire des ventes illégales

TRANSFERTS FRANCAIS D'ARMEMENTS

(milliards de francs courants)



Source : Données INSEE

à l'Iran, son chiffre d'affaires est passé de 1,9 milliard en 1985 à 0,5 milliard en 1988 ; la société a été reprise par *Epéda-Bertrand-Faure* et finalement démantelée : les activités défense ont été séparées des autres activités et, sous le nom de *Luchaire défense*, confiées à la gestion du GIAT qui se serait sans doute bien passé de ce « cadeau ». Le GIAT (Groupement industriel des armements terrestres : les « arsenaux ») va, on le sait, devenir une « Société nationale » sur le modèle de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), successeur du service du même nom. C'est qu'en effet les difficultés se sont accumulées : le chiffre d'affaires du GIAT est passé en francs courants de 8,4 milliards de francs en 1984 à 6,9 en 1988 avec des pertes annuelles de 0,4 milliard (0,5 en 1988) et les effectifs déjà réduits à 14 600 devront se limiter à 12 000 personnes d'ici deux ans.

L'évolution des firmes est déjà heurtée depuis plus de dix ans, comme l'illustre le graphique 3 comparant les performances, en termes de chiffre d'affaires total et de chiffre d'affaires armement, des dix premières sociétés qui fournissent le ministère de la Défense.

On voit les progressions relatives (*Thomson-CSF*, *SNECMA*, *Sagem*) et les ralentissements, mais aussi les évolutions divergentes de la part du militaire d'une firme à l'autre : la restructuration est à l'œuvre ; elle l'est d'autant plus avec la proximité du grand marché européen. L'acte unique n'inclut pas formellement l'industrie d'armement mais il transforme profondément la situation des firmes étant donné l'imbrication du civil et du militaire dans la plupart des sociétés concernées.

Or les géants allemands (*Daimler-Benz*, *Siemens*), voire britanniques (*Bri-*

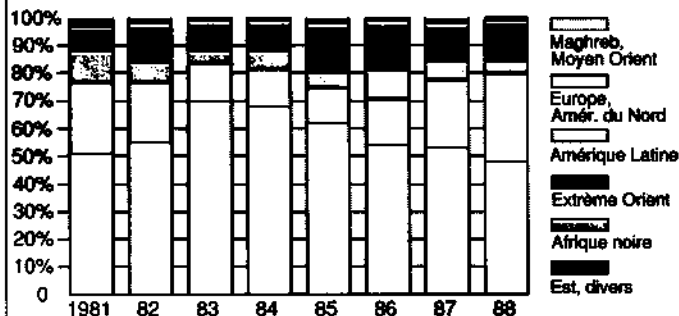
tish Aerospace, *GEC*) ont pris de l'avance dans un jeu où s'exercent principalement deux contraintes.

La première est celle de la course à la « taille critique ». Elle n'épargne aucune activité (assurances, audio-visuel, distribution, matériel électrique, etc. (3)). Elle joue encore plus pour l'armement, à cause de la surenchère technologique qui fait croître de manière vertigineuse les coûts de recherche-développement : 40 milliards de francs (minimum) pour le développement du Rafale, 85 milliards de francs (source française) pour l'EFA, l'avion « européen » concurrent... (4). Pour faire face à ces dépenses colossales, les firmes cherchent à se développer pour élargir leurs bases de financement.

Une autre contrainte, plus controversée, est à l'œuvre : dans la perspective d'une « européanisation » plus marquée des productions de défense, il s'agit de conquérir l'hégémonie. Et cette conquête mêle indissolublement les objectifs des firmes et les objectifs nationaux : certes le discours des firmes allemandes et britanniques est imperturbablement libéral ; pas de traces de nationalisme, ni d'appel à l'Etat ; les regroupements sont tout simplement le produit de la loi du marché, etc.

Toutefois, certains faits amènent à s'interroger : c'est le gouvernement allemand qui, passant outre au veto de l'Office des cartels, a patronné la prise de contrôle de *Messerschmidt* par *Daimler-Benz* ; c'est le gouvernement britannique qui a écarté tout ce qui aurait pu entraver l'OPA de *GEC-Siemens* sur *Plessey* ; c'est lui encore qui, dès que furent connues les difficultés de *Ferranti* et les intentions prêtées à *Thomson*, a sans ambiguïté fait savoir que toute solution autre que bri-

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES LIVRAISONS FRANCAISES D'ARMEMENT



Données : Rapports parlementaires

tannique était exclue (c'est finalement *GEC* qui l'emporta...).

Le moins que l'on puisse dire est que le « jeu du marché » est ici harmonisé en accord avec les perspectives de grands groupes ayant une base nationale.

Certes, les discours exagérément nationalistes sont suspects ou dangereux. Certes encore, la construction européenne est une dialectique. Serait-il raisonnable cependant d'ignorer que, face à ces groupes géants, les producteurs français d'armement sont d'une taille moyenne ou réduite et qu'il existe un risque réel que le « grand monopoly » en cours n'éparpille ces firmes dans des alliances européennes où elles pèseraient peu ? Si cette évolution inquiétante prenait corps, elle rendrait encore bien plus difficile le contrôle, déjà malaisé, du secteur de l'armement par l'Etat.

Or, peut-on sérieusement soutenir que la production d'armement doive être régie par un libéralisme sans principe ?

Jean-Paul HEBERT

(1) Les exportations sont comptabilisées FAB (franco à bord), tandis que les importations sont comptabilisées CAF (coût assurance, fret). Voir *Alter Eco*, hors série n°9, encadré « Les mystères des douanes », p.20.

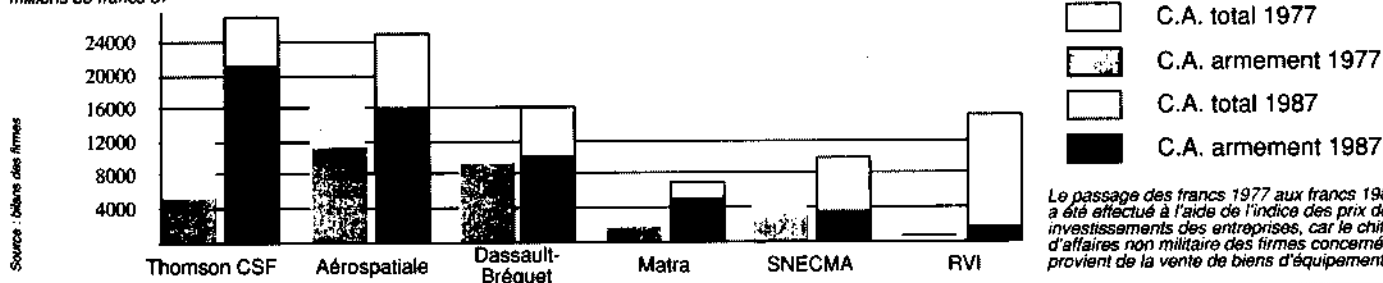
(2) Voir « Les ventes d'armes » par J.-P. Hébert, coll. *Alternatives Economiques*, éd. Syros, 1988.

(3) Voir *Alter Eco*, supplément n°7, mars 1989, « Changement dans les grands groupes », par D. Clerc, p.31.

(4) Le plan de modernisation de la fonction publique actuellement proposé par M. Durafour, concernant 4,5 millions de personnes, est estimé à 35 milliards de F...

CHIFFRE D'AFFAIRES DES PREMIERES FIRMES DE L'INDUSTRIE D'ARMEMENT

millions de francs 87



Le passage des francs 1977 aux francs 1987 a été effectué à l'aide de l'indice des prix des investissements des entreprises, car le chiffre d'affaires non militaire des firmes concernées provient de la vente de biens d'équipement.